

Nos modalités d'intervention

Les interventions s'accomplissent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou adolescent - famille, crèche, établissement scolaire, équipement sportif- et dans les locaux du service.

La procédure d'admission

L'accompagnement par le SESSAD est possible après notification prononcée par la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH).

L'admission ne devient effective qu'après des entretiens avec les parents ou le représentant légal.



Nos coordonnées

Le SESSAD Lé Koklaya, avec 3 sites d'activité :

 **Site des Abymes**
171 bis rue Aurélie Nanky
Lot Pointe d'Or
97139 Les Abymes

 **Site de Petit Bourg**
6 rue des Cannes
97170 Petit Bourg
(Ce site n'accueille pas de public)

 **Site de la Poterie**
Rue de la Poterie - Providence
97139 Les Abymes

 **05.90.85.92.26**

 www.kalitepouviv.fr



Nos horaires d'accueil :
du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-16h

S.E.S.S.A.D Lé Koklaya

Service d'Éducation Spécialisée et
de Soins À Domicile



**Un service pour les troubles du
neuro-développement (SESSAD
René Haltebourg) et un service pour
le sensori-moteur (SESSAD Lanbeli)**

Établissements gérés par l'Association
KALITEPOUVIV





Nos missions

L'action du Service d'Education Spécialisée et de Soins à domicile (SESSAD) est orientée vers :

- L'accompagnement précoce pour **les enfants de 0 à 20 ans** comportant **le conseil** et **l'accompagnement des familles** et de l'entourage familial de l'enfant, l'approfondissement du diagnostic, l'aide au développement psychomoteur initial de l'enfant et la préparation des orientations ;
- **Le soutien à la scolarisation et à l'acquisition de l'autonomie** comportant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psycho-sociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

Facturation

Le financement des interventions est assuré à 100% par les organismes d'Assurance Maladie.



Une équipe pluridisciplinaire

Pour répondre à cette mission, le SESSAD s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire : direction et administration, service social, services généraux, éducatif, médical et paramédical, dont le rôle est de faire vivre les projets personnalisés en accompagnant les jeunes au quotidien.

Notre fonctionnement

Pour chaque jeune admis au service, l'équipe du SESSAD propose dans un premier temps une période d'observation de 3 mois.

Par la suite, une réunion de synthèse sert de base à la réflexion sur les interventions à mettre en place, formalisées par un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

Co-élaboré entre le jeune, sa famille, les professionnels du SESSAD et les acteurs extérieurs, le PPA comporte les objectifs d'accompagnement, les moyens envisagés et les modalités de mise en œuvre.

Le PPA s'organise autour de différents domaines d'intervention : communication et langage, interactions sociales, émotions et comportements, sensorialité et motricité, autonomie personnelle, apprentissages scolaires et préprofessionnels, vie affective et sexuelle, loisirs .